## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN. ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs:

Michel CONTOU-CARRERE à Evelyne BALLIHAUT
France JAUBERT-BATAILLE à Elisabeth MÉDARD
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFFRANE

Dominique FOIX à Daniel LACRAMPE Bernard UTHURRY à Marylise GASTON Aurélie GIRAUDON à Robert BAREILLE Gérard BURS à Patrick MAUNAS Jean GASTOU à Jean CASABONNE Jacques CAZAURANG à Michel NOUSSITOU Valérie SARTOLOU Maylis DEL PIANTA

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE

Marthe CLOT

Muriel BIOT

ONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE suppléante de Jean LASSALLE suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents:

Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

RECU

RAPPORT N° 170615-38-SOC-

RESTAURATION COLLECTIVE : CONVENTIONS ENTRE LA CCPOVHB, LES COMMUNES

DESSERVIES ET LES ALSHOUS-PRICE DI MARIE

Mme VOELTZEL précise que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCPOVHB est membre du GIP « Restauration du Haut Béarn ».

Le GIP assure la fabrication des repas et la CCPOVHB, dans le cadre de sa compétence facultative, livre les repas dans les écoles et les structures d'Accueil de Loisirs qui ont souhaité bénéficier de ce service.

Une convention, évoquée lors du Conseil des Maires du 08 juin 2017 et dont le projet vous est adressé en dématérialisé, sera signée avec les communes desservies et les ALSH, pour une durée 3 ans, afin d'encadrer cette prestation de services.

Elle stipulera les grandes lignes de l'organisation et du fonctionnement du service et les engagements des parties.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

 AUTORISE Monsieur le Président à signer une convention avec les communes desservies et les accueils de loisirs pour la distribution des repas, qui prendra effet au 1<sup>e</sup> septembre 2017.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président

Daniel LACRAMPE

rie t

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE